

**PROGRAMME DE VEILLE 2021 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

**ALERTE N° 25 CONCERNANT AXA**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui a publié début 2021 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*

✂

**AXA**

**DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 29 AVRIL 2021**

<b>RESOLUTIONS CONCERNÉES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG</b>
--

- **RESOLUTION 19 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

**Analyse**

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 9,5% du capital actuel par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

## Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :  
1-3 paragraphe 1-2 b)

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- RESOLUTION 19 : Option de sur allocation (green-shoe)

## Analyse

La résolution 19 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment à la résolution 18 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

## Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :  
1-3 paragraphe 1-2 b)

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

GOUVERNANCE
-------------

### **1 – Composition du conseil d'AXA**

Le conseil d'administration d'AXA comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 85,7% de membres libre d'intérêts hors représentante des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Denis Duverne	Président Ancien dirigeant	Non libre d'intérêts	100%	M	67	FR	11	2022	0	1			
	Thomas Buberl	Directeur Général	Non libre d'intérêts	100%	M	48	DE	5	2022	1	2			
	Jean-Pierre Clamadieu		Libre d'intérêts	100%	M	62	FR	9	2023	0	3		P	P
	Martine Bièvre	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	F	61	FR	3	2022	0	1			
	Helen Browne	Représentant des salariés actionnaires	Non libre d'intérêts	100%	F	58	IE	1	2024	0	1			
	Bettina Cramm	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	F	57	DE	3	2022	0	1		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Ramon de Oliveira		Libre d'intérêts	92,86%	M	66	AR	12	2025	0	3	M		
	Patricia Barbizet		Libre d'intérêts	100%	F	66	FR	3	2022	0	3		M	M
	Irene Dorner		Libre d'intérêts	100%	F	66	UK	5	2024	0	3	P		
	Rachel Duan		Libre d'intérêts	100%	F	50	CN	3	2022	0	4		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Guillaume Faury		Libre d'intérêts	N/A	M	53	FR	Nouveau	2025	1	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Ramon Fernandez		Libre d'intérêts	N/A	M	53	FR	Nouveau	2025	1	2			
	André François-Poncet		Libre d'intérêts	100%	M	61	FR	5	2022	1	2		M	M
	Antoine Gosset-Grainville		Libre d'intérêts	100%	M	55	FR	1	2024	0	3			
	Isabel Hudson		Libre d'intérêts	100%	F	61	UK	1	2024	0	2	M		
	Angélien Kemna		Libre d'intérêts	100%	F	63	NL	5	2024	0	2	M		
	Marie-France Tschudin		Libre d'intérêts	66,67%	F	49	CH	1	2024	1	1			

## 2 – Spécificités

- Les statuts d'AXA comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.

✍

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET